



En 1948 en France, la volonté politique manque au sujet de la guerre d'Indochine, la reconquête piétine, et devient de plus en plus exigeante en hommes et en matériel, alors que la France, ruinée, est à reconstruire, et est en proie à de nombreux conflits sociaux. Le parti communiste et une grande partie de « l'intelligentsia » luttent ouvertement contre la « sale guerre d'Indochine ».

Le corps expéditionnaire est exclusivement composé de militaires d'active et de volontaires, et ceux qui sont partis les premiers aspirent au retour, la nécessité d'une relève est évidente, mais les engagements se font rares pour des Français préoccupés par les difficultés du quotidien.

En 1948, le ministre de la défense, pense aux quelques milliers de jeunes qui croupissent dans les prisons : ceux qui ont fait le mauvais choix au cours des années de guerre, volontaires du front de l'Est, engagés de la collaboration ayant échappé à l'épuration sauvage de 1945, mais condamnés souvent à de lourdes peines.

On pense que certains de ces hommes ont déjà suffisamment payé, qu'on peut leur offrir une possibilité de rachat, mais que de toute façon, il vaut mieux faire tuer ces gens-là plutôt que d'autres jeunes Français. Le 27 mai, André MARIE, ministre de la justice envoie une circulaire à l'administration pénitentiaire pour connaître le nombre de détenus susceptibles de partir pour l'Indochine ; cela provoque diverses réactions : certains se refusent à servir une république alliée des soviets, d'autres au contraire souhaitent reprendre le combat contre l'idéologie exécrée. Mais pour la plupart, ils souhaitent prouver leur patriotisme ou tout simplement sortir de prison, et près de 4000 volontaires se font inscrire, en sachant que la durée de l'engagement (trois, quatre ou cinq ans) sera fonction de la durée de la peine restant à subir. Les condamnés à plus de quinze ans, et ceux atteints par la limite d'âge de quarante ans ne peuvent s'inscrire.

Le général REVERS, envisage la création d'une demi-brigade à trois bataillons, soit 2500 hommes qui constitueraient un renfort immédiat appréciable pour l'Indochine, mais afin de ne pas provoquer l'opinion, et surtout le parti communiste, il décide de procéder par étapes :

Il crée le BILOM (Bataillon d'Infanterie Légère d'Outre Mer) à effectif de 708 hommes encadrés par 23 officiers et 109 sous-officiers prélevés dans l'Infanterie Coloniale, il prescrit la mise sur pied à Fréjus.

Et le 1^{er} août, sont formées deux compagnies de combat et un petit état-major. La note de création précise que les hommes ont un mois pour signer leur engagement.

Le chef de bataillon CLAUSSE est nommé pour prendre la tête du BILOM, le capitaine TAP, prend la tête de la 1^{re} compagnie, et réussissent à rassembler 811 signatures.

Le premier détachement devrait partir dès le 1^{er} novembre, mais l'administration pénitentiaire, et la commission des grâces procèdent avec une lenteur qui confine à la mauvaise volonté : le premier détachement qui vient du Struthof comprenant 43 volontaires ne parvient à Fréjus que le 21 octobre, le second de 70 hommes le 15 novembre, puis 80 fin novembre.

... Et c'est ainsi que la constitution prend plusieurs mois de retard.

Le capitaine TAP prend en charge la formation et l'entraînement de la première compagnie.

Le BILOM n'a ni drapeau, ni insigne, aucune permission n'est accordée, et l'avenir des hommes est conditionné, sans qu'aucune promesse ne leur soit faite, par leur conduite au combat, ce qui n'est pas sans rappeler les « Bat d'AF » ou « Joyeux » qui eux étaient constitués par des condamnés de droit commun.

La première compagnie embarque à bord du Pasteur le 1^{er} décembre 1948, la deuxième compagnie, en gestation, mais guère avancée, et l'idée de Demi Brigade est abandonnée, et le Bataillon fortement compromis. L'embarquement est perturbé comme de bien entendu par des manifestants du PC et de la CGT.

A leur arrivée à Saïgon, le général ALESSANDRI confirme aux volontaires qu'ils ne sont plus autre chose que des soldats français : « Battez vous bien, cela seul compte. »

Et il affecte la première compagnie au Cambodge, qui garde son appellation de 1^{er} BILOM. Elle participe à la sécurité du secteur de Kompong Trach : opération de nettoyage, protection des convois, et à de nombreux combats sporadiques ; c'est au cours de l'un deux qu'il subit ses premières pertes : le sous-lieutenant PARISOT de BERNECOURT est tué, ainsi que le sergent BARATTE, plusieurs hommes sont blessés. La compagnie TAP, parfaitement rodée et opérationnelle, est affectée en mars dans le Sud Annam et s'installe à Ba Ngoi, dans le secteur de Nha Trang, elle tient plusieurs petits postes isolés, et forme l'encadrement de volontaires partisans Mois, elle participe à de nombreux combats contre les Viet.

La deuxième compagnie, formée à Fréjus, embarque le 6 avril, et rejoint le Sud Annam à Ba Ngoi le 20 juin, où a lieu une prise d'arme rassemblant le BILOM, et où sont remises les premières Croix de Guerre TOE au lieutenant RITZINGER, au sergent CHRETIEN et à une dizaine d'hommes.

Le 29 juillet 1949, le BILOM est dissous, et à partir de ses unités, il est créé deux « Compagnies de Marche du Sud Annam » aux ordres du capitaine TAP à Ba Ngoi, et du capitaine BEGUE à Khan Hoa (en janvier 1950, elles deviendront les 3^e et 4^e compagnies du 6^e Bataillon de Marche d'Extrême Orient). Au bout de six mois, la preuve est faite que les volontaires du BILOM sont des soldats français à part entière, reconnus aptes à servir dans n'importe quel emploi, mais cela ne modifie pas leur statut juridique, toujours incertain, il n'est toujours pas question d'amnistie, ni de réhabilitation, mais le capitaine TAP prend sur lui de nommer des Caporaux, promotion interdite par les statuts du BILOM. Considéré comme un excellent chef et très estimé, le capitaine TAP sera amicalement fait « Sturmbannführer (commandant) d'honneur » par ses hommes.

Des mutations sont alors effectuées par les autorités qui savent disposer avec le BILOM d'un réservoir d'hommes compétents et d'un inépuisable dévouement, et c'est ainsi que l'on retrouvera des hommes dans tout le Sud Annam et sur le plateau Moi, dans les unités montagnardes, pauvres en personnel et matériel, encadrant des tirailleurs locaux, tenant des postes perdus en brousse. Nombre de ces volontaires y laisseront leur vie, ou y seront blessés, mais aucun ne désertera ou ne sera accusé de lâcheté au combat, même s'ils n'ont pas eu la gloire qu'ils espéraient.

En octobre 1950, plusieurs d'entre eux ont été nommés sous-officiers pour leur compétence et leur conduite exemplaire, or ils sont toujours sous le coup des condamnations, le lieutenant RITZINGER alerte les autorités mais sa démarche reste vaine. Il est tué le 10 mars 1951 dans un coin perdu des plateaux Mois (Plei Djama), et comme si sa mort avait réveillé quelques consciences, des décisions de réhabilitation interviennent, mais sans cohérence. Des dossiers sont rejetés, et d'autres pour lesquels rien n'avait été demandé parviennent aux intéressés par des cheminements aléatoires. (En janvier 1951, le 6^e BMEO est devenu le 6^e Bataillon Montagnard Vietnamien. En mars 1951, retour en France pour ceux qui ne restent pas dans l'armée et jusqu'à Diên Biên Phu...) Certains sont revenus à la vie civile sans rien demander, toujours sous le coup de leur condamnation, d'autres ont combattu en Algérie, certains y sont morts, d'autres sont restés dans l'armée...

Aujourd'hui, il ne reste de leur aventure qu'une plaque sur un mur à Fréjus, qui porte les noms des morts du BILOM. (Ndr : elle a été détruite après 1989 !)

Le seul livre sur le B.I.L.O.M. :

- Le « bataillon des condamnés » n'aura ni insigne ni fanion ; ses soldats devront gagner avec leur sang et discrètement une « réhabilitation » problématique.

En octobre 1948, des « bagnards », menottes aux mains, certains chaussés de sabots de l'Administration pénitentiaire, sont dirigés vers le camp de Fréjus pour y constituer une unité destinée à l'Indochine. Ce sont des détenus français condamnés pour avoir appartenu aux formations issues de la Collaboration.

Engagé dans des conditions difficiles au Cambodge puis au Sud Annam, le BILOM - Bataillon d'Infanterie Légère d'Outre-Mer - y sera usé, dispersé, décimé.

Après une enquête, l'auteur a retrouvé des rescapés de cette troupe hors du commun qu'il avait rencontrée sur le terrain en Extrême-Orient. Il retrace d'une plume émouvante les cheminements incroyables de ces soldats d'infortune.

(Cet ouvrage - devenu en 1990 « Le Bataillon des réprouvés » - a paru en octobre 1989 sous le titre « Le Bataillon des condamnés ». Cette première édition a été, dès sa parution, retirée de la vente à la demande de certains acteurs du récit, pour des raisons de discrétion. Le présent ouvrage a donc été remanié en conséquence, et les noms des protagonistes remplacés par des pseudonymes.)

« L'auteur se doit de remercier ceux qui ont bien voulu lui confier leurs souvenirs afin que cette histoire soit écrite. Leurs témoignages complète utilement les sources officielles retrouvées au Service historique de l'Armée. Ils permettent de retracer l'existence violente et éphémère de cette unité particulière : le BILOM.

Des noms apparaissent dans le récit, certains sont réels, d'autres des pseudonymes, car tous ne pensent pas que les haines soient mortes autour d'eux.

Ma gratitude s'adresse en particulier à celui qui, pour la circonstance, a choisi de s'appeler André CANTEL, et dont les notes et les démarches sont à la base de cet ouvrage. Ce « Bataillon des condamnés », constitué par des hommes au courage physique indubitable qui à un moment de leur jeunesse ont mis leur peau au bout de leurs idées, est l'illustration flagrante du « malheur au vaincu » appliqué par une démocratie médiocre.

Pour moi qui fus à une époque de l'autre bord et qui, par la suite, ai combattu à côté de ces soldats français sur l'ordre de la nation et pour sa grandeur, je peux attester du courage de ces hommes de guerre.

Ernst JUNGGER a dit : « Le courage est le même des deux côtés de l'orage. »

Par expérience, je le savais déjà mais, de plus, en Indochine, en Algérie, ces hommes et les miens sont morts ensemble pour une cause éternelle : la France.

Je souhaite que les survivants de ces combattants hors du commun, de ces soldats d'infortune trouvent dans ces pages la transcription la plus fidèle possible de leurs aventures.

Raymond MUELLE : Ex-chef de bataillon du 11^e Choc. Auteur de « Bataillon des condamnés ». Parachuté en France occupée à la tête d'une section du Bataillon de Choc, participe aux combats de la Résistance, puis dans les Campagnes de la Libération et d'Allemagne, d'Indochine et d'Algérie toujours comme officier parachutiste.